

Secteur Pédagogie Vie Scolaire
Formation des maîtres

Pour une autre réforme, pas pour des ajustements

Le 13 janvier 2011, une délégation du Snetap FSU a exprimé auprès de Monsieur Michel GOMEZ (sous-directeur des établissements, des dotations et des compétences - DGER), le malaise dans lequel se trouvent de nombreux collègues stagiaires, victimes de la mise en place de la réforme de la mastérisation.

Depuis la présentation du projet de masterisation, le Snetap FSU dénonce une mise en responsabilité directe, incompatible avec le processus de formation qui nécessite une disponibilité intellectuelle autant que matérielle.

Au cours de cette entrevue le Snetap FSU a demandé :

- * que les remplacements lors des regroupements ENFA soient effectifs
- * un aménagement pour la fin de l'année de stagérisation en augmentant le temps passé à l'ENFA.
- * pour la prise de fonction l'an prochain, des aménagements soit par une diminution des obligations de service, soit par des stages spécifiques de formation continue.
- * que les frais engagés par les stagiaires pour leur formation soient remboursés au plus vite.

La DGER ne veut pas apporter de réponse collective, car pour elle, ce serait reconnaître le problème structurel qu'a engendré cette réforme. Elle ne veut intervenir qu'au cas par cas, au nom de l'individualisation !

Ainsi il n'y a aucune prise en compte, des difficultés ou malaises qui ne s'expriment pas ouvertement (voire un refus de concevoir que cela puisse exister), parce que la situation est ambiguë pour les stagiaires, du fait de l'évaluation qui pèse sur eux.

Le Snetap FSU a rappelé, en vain visiblement, la nécessité de comprendre ce que cette situation a d'anxiogène et combien elle ne permet pas la réception d'une formation qui ne vise pas qu'à répondre à des besoins immédiats, mais à l'exercice sur le temps long du métier d'enseignant.

Sur les remplacements, la DGER affirme que les moyens ont été donnés, y compris pour les cas de regroupement, mais que c'est plus un problème logistique ou d'absence de vivier de remplaçants ... les élèves et leurs parents apprécieront.

Par ailleurs la DGER a annoncé qu'un délai de 15 jours devrait être la règle pour le remboursement des frais de déplacement.

Au final la DGER n'admet pas que le système actuel porte en lui les germes de la dégradation de la formation des maîtres et qu'au final il suffirait d'y faire quelques ajustements pour le rendre plus efficient. Elle propose d'ailleurs d'en faire une évaluation et de réunir un groupe de travail pour faire des propositions, mais dans le cadre d'une affectation toujours en responsabilité.

Le Snetap FSU est convaincu qu'une autre formation doit être proposée, basée sur la progressivité de la mise en responsabilité devant la classe et dans les établissements.

Il réclame pour la promotion de cette année un aménagement du temps de service, proposé tout au long de la première année de titularisation, afin de compléter la formation au rabais de cette année.